



Le temps du carême est parfois vu, à tort, comme une corvée, comme un temps d'interdictions, au point d'oublier son objectif initial : **se rapprocher de Dieu, se rapprocher des autres.**

Cette période de prière, de jeûne et d'aumône que l'Eglise observe depuis les temps des apôtres peut paraître à première vue bien triste et sombre. Parfois « nous avons la flemme de nous embarquer à nouveau dans un temps d'effort et de pénitence, pas très attrayant ».

Or il ne s'agit pas (que) de ça. Le but n'est pas de mener une vie d'ascète pour le simple plaisir du Seigneur.

Le carême, c'est le moment où l'on réfléchit sur soi-même, où on laisse entrer Dieu dans nos cœurs et où l'on s'ouvre aux autres. Une réflexion, et des actions.

Des privations, donc ? OUI ! Mais des privations *intelligentes*. Par exemple, au sujet de la polémique du chocolat : « Ce n'est pas interdit de manger du Nutella pendant le carême, allez-y, prenez-en, on s'en moque ! La vraie question c'est : **« Est-ce que je suis libre par rapport au Nutella ? »** »

Et puis aussi la cigarette, la télé, ou plein d'autres choses encore ! Les réseaux sociaux, mon smartphone, ma tireuse à bière, ma machine à café, ...

Faites l'essai ! Supprimez tout ça pendant 40 jours – j'ai même envie de dire 10 jours, ou même 3 jours. Vous verrez, c'est très instructif, et on apprend beaucoup de choses sur soi-même ».

Et puis, s'agit-il de **se débarrasser du superflu**. Non ! L'objectif, c'est de laisser plus de place dans nos vies et dans nos cœurs pour l'amour de Dieu.

Une stratégie imparable qui est démontrée : « comme j'accepte d'être moins centré(e) à l'intérieur, sur moi, sur mes désirs, sur mes petits plaisirs, bien logiquement, je vais être plus attentif(ve) à l'extérieur. A Dieu d'abord, par la prière, la messe, les sacrements. Et puis je me tourne vers les autres, vers ceux qui vivent tout autour de moi, peut-être même **les plus pauvres** et les plus délaissés que j'avais complètement oubliés. C'est pour ça qu'on dit que le carême est un temps de partage. ».

Abbé Grosjean

**C'est maintenant le temps favorable,
C'est maintenant le temps du salut » (2 Co 6,2).**

Les livrets de Carême du Diocèse « S'il te plaît, donne-moi ¼ d'heure » seront disponibles à la sortie des prochaines messes. Ils seront également disponibles à la salle paroissiale, 3 place Ste Remfroye. Merci



Campagne CCFD du Carême 2023 du 22 février au 6 avril 2023 :

« CEUX QUI RÊVENT DE SE NOURRIR EN PAIX »

Cette année encore, le carême est marqué par les conséquences du conflit en Ukraine. La guerre provoque l'inflation, attise la spéculation agricole, réduit l'accès à l'alimentation et crée des crises alimentaires. Vous recevrez le "mercredi des Cendres" le petit livret spirituel du CCFD pour vous aider à cheminer pendant ce Carême en priant pour celles et ceux qui vivent la guerre et la faim....



Église catholique- Diocèse de Cambrai –
Doyenné de Denain
Églises St Martin et Notre Dame de Lourdes



MOIS DE FEVRIER 2023

Permanences
renseignements pour
baptêmes et mariages :

Lundi et samedi de
9h30 à 12h00

Du mardi au vendredi
14h00 à 17h00

03.27.44.14.67

Rendez-vous pour
confessions, et
accompagnement :
Aux jours et heures
d'ouverture.

Publication du journal
sur le site web :

<https://sainte-remfroye.cathocambrai.com/>

Membres de l'EAP :

Annie Drammeh,
Brunhilde D'Henripret,
Jean-Marc Crépin,
Marie Christine Luca,
Marie France Mazurek,
Nicole Guiot,
Jean Philippe Vesin et
l'Abbé Felice Rossi.



A la suite de nos mardis « Préparation à l'effusion de l'Esprit-Saint », nous vous proposons d'avancer au large en ce temps de carême au travers d'un parcours ouvert à tous intitulé : « **Le Miracle de la Gratitude** ».

Pourquoi un tel parcours ? 2 raisons :

- **1ère raison :** les effets de la gratitude sont tout simplement stupéfiants. Ils sont nombreux, ils sont durables, ils sont scientifiquement prouvés (plusieurs centaines d'études le montrent), ils concernent toutes les dimensions de l'homme (**âme, corps, esprit**).

- **2ème raison :** la gratitude est une attitude au cœur de la foi chrétienne. **La messe est une grande prière de gratitude** (Eucharistie = rendre grâce = remercier) vis-à-vis de Jésus qui nous a tout donné, qui est mort pour nous, qui nous a sauvés en donnant sa vie.

C'est dommage, que nous les chrétiens, qui avons cette attitude au cœur de notre foi, nous n'en parlions pas plus, nous ne la vivions pas plus. C'est pour cela que nous vous proposons ce parcours ; Vivre et dire...

Au long de ce parcours, nous apprendrons à devenir des personnes habitées par la gratitude, et ainsi à entrer dans une vie nouvelle avec Jésus.

Ce parcours, détaillé ci-dessous, se déroulera en 6 étapes, (6 mardis de 18h30 à 20h30), pour expérimenter le Miracle de la Gratitude dont la dernière sera une veillée.

- Etape 1 : La puissance de la gratitude.
- Etape 2 : Cultiver la vertu de la gratitude.
- Etape 3 : Grandir dans la gratitude vis-à-vis de soi-même.
- Etape 4 : Devenir maître dans la vertu de la gratitude.
- Etape 5 : Vivre la gratitude en temps d'épreuve.
- Etape 6 : Veillée.

Chaque soirée débutera par un temps de convivialité. Au plaisir de tous vous retrouver !

Abbé Felice.

Messes février 2023

Quêtes : 1ère quête pour la paroisse, 2ème quête pour l'éducation à la Foi

Jeudi 2 février – Eglise Saint-Martin – Denain

18h00 : messe **présentation de Jésus au temple** en présence de Monseigneur Vincent Dollmann
Journée mondiale de la vie consacrée

Samedi 4 février – Chapelle Saint-Joseph – Denain

18h30 : messe

Dimanche 5 février – Eglise Saint-Martin – Denain

10h30 : messe **5ème dimanche TO**

Samedi 11 février : Pas de messe

11h00 : **baptêmes** d'Elianna et Nolann - Eglise Saint-Martin – Denain
15h00 : temps prière + adoration en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes
+ goûter fraternel avec les servantes des pauvres - Chapelle Saint-Joseph – Denain

Dimanche 12 février - Eglise St Martin – Denain

10h30 : messe de la santé – **6ème dimanche TO**

Samedi 18 février

14h30 : **mariage** de Kelly et Florent - Eglise St Martin – Denain
18h30 : messe - Chapelle Saint-Joseph – Denain

Dimanche 19 février – Eglise Saint-Martin – Denain

10h30 : messe **7ème dimanche TO**
12h00 : **baptême** de Diego

Mardi 21 février - Eglise Saint-Martin – Denain

18h30 : 1ère étape parcours « le miracle de la gratitude »

Mercredi 22 février – Eglise Saint-Martin – Denain

18h30 : **Célébration des Cendres**

Samedi 25 février : Pas de messe

Appel décisif cathéchumènes à Somain

Dimanche 26 février – Eglise Saint-Martin – Denain

10h30 : messe des familles et obit **1er dimanche de Carême**

Mardi 28 février - Eglise Saint-Martin – Denain

18h30 : 2ème étape parcours « le miracle de la gratitude »

Ils nous ont quittés :

Mme Hélène MAZURE, 74 ans - Mr Albert DOISE, 57 ans - Mr Albert CHOJNACKI, 78 ans - Mme Sophie KLAZYSKA, 86 ans - Mme Alfreda TISON, 98 ans - Mme Thérèse OLEK, 81 ans - Mr Richard ZAJAKALA, 83 ans - Mme Marie-Marthe CORNILLE, 94 ans - Mr André ROSSINI, 89 ans - Mme Josette DUMINY, 83 ans - Mme Margherita PERRUCCI, 94 ans - Mr Jean-Michel BOILLY, 66 ans - Mme Anne-Marie PORTE, 73 ans - Mme Christiane TAVERNIER, 90 ans - Mr Henri BRUNIAU, 84 ans - Mr Jean FABIANEK, 86 ans - Mme Rosalie GENEAU DE LA MARLIÈRE 69 ans - Mme Renée PIEDBOIS, 88 ans - Mr Édouard KOWALCZYK, 67 ans - Mr Claude JOSPIN, 91 ans - Mr Jean-Marc LECU, 75 ans - Mr Antonio PIETROIUSTI, 59 ans

Faisons le point...



Le Carême, entre souvenirs de pénitence et de privations pour les plus anciens, de « bol de riz » pour les plus jeunes, a laissé dans l'esprit de nombreuses personnes l'idée d'un temps terne, fade, triste parfois.

Alors redécouvrons les "4 P" du Carême : **Parole, Prière, Pénitence, Partage**

Le Carême est donc temps de conversion pour les chrétiens, une occasion dans l'année de se rapprocher de Dieu, de lui ressembler un peu plus. C'est le moment de se recentrer, de quitter le superficiel, de s'ouvrir à l'autre, aux autres, à Dieu.

Ces quarante jours reposent donc sur **la Parole, la Prière, la Pénitence et le Partage.**

Le P de la Parole chaque jour, méditer l'Évangile, les textes proposés par la liturgie quotidienne en nous aidant de la revue « Prions en Eglise » ou « Magnificat » « les missels » ou en allant sur les sites www.aelf.fr www.retraitedanslaville.org ou www.ndweb.org

Le P de la Prière chaque jour, nous arrêter 10 minutes pour faire silence, confier au Seigneur notre vie, la vie de nos proches et de tous ceux et celles qui ont besoin de l'intercession de l'Eglise ; dire lentement le Notre Père, prier en particulier pour les vocations.

Le P de la Pénitence : réfléchir à la qualité de notre relation avec nous-mêmes, avec les autres, avec Dieu ; vivre une démarche de réconciliation, Le carême est un moment privilégié pour s'approcher personnellement du sacrement du pardon. (Voir dates proposées)

Le P du Partage : renoncer à quelque chose, entre moi et Dieu ; ne le dire à personne. (Lire sur cette feuille: Le temps du carême est à tort parfois vu comme une corvée) et en verser la contrepartie, en argent, dans la quête ou soutenir les rénovations de nos chapelles de la Paroisse Sainte Remfroye ou un projet humanitaire ou offrir son aide ou accepter l'autre tel qu'il est.

Le sacrement de réconciliation (Confession)

nous réconcilie avec Dieu, l'Église et notre prochain.

En venant rencontrer le prêtre pour accueillir le pardon divin, nous répondons à l'appel de Jésus qui nous invite à la conversion et au repentir. En confessant nos péchés (péché véniel = péché non intentionnel / péché grave = péché intentionnel), nous en sommes débarrassés car nous les donnons au Seigneur.

En recevant l'absolution, nous laissons Jésus, le médecin de nos âmes, guérir notre cœur. En effectuant la pénitence, nous luttons avec le Christ contre le mal.

En pratique, par son Église, le Seigneur nous demande de confesser les péchés graves dont nous avons conscience avant de communier, et le plus tôt possible. L'Église nous demande aussi de nous confesser au moins une fois par an, au moment de Pâques de préférence, pour recevoir la Sainte Communion à Pâques.

Le prêtre que je suis est toujours heureux de donner la miséricorde de Dieu. Je ne retiens que cela. N'hésitez pas à participer à ce beau sacrement de délivrance, de guérison !

Bienheureux sacrement de guérison !

Bienheureux sacrement de conversion ! Surtout, ne le délaissions pas.

Je suis à votre disposition, avant les Cendres le samedi 18 février de 9h00 à 12h00 / avant la messe des Cendres le mercredi 22 février de 15h00 à 17h00 / Après les Cendres le samedi 25 février de 9h00 à 11h00.
Merci à vous tous pour votre confiance en Dieu. Abbé Felice.

